



BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL

DECEMBRE 2021



La Souche en automne

Souchoises, Souchois, Chers administrés,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

En termes de travaux structurants, le chantier du pont de la Cougne évolue progressivement. Les travaux intérieurs, salle du conseil municipal, création d'une autre salle d'archives ont été réalisés par nos employés communaux.

Des projets pour 2022, une partie de la traversée du village, réhabilitation d'une partie des gîtes des Lioures, sécurisation de l'alimentation en eau potable du Cacaou, la Basse Croze et le Quartier de l'Eglise.

Nous avons accueilli une nouvelle secrétaire Madame Céline THEUNIS.

Merci à notre équipe municipale pour leur engagement pour le bien être de notre commune.

Les élus du conseil municipal ont souhaité mettre l'accent sur la culture, en donnant un peu plus d'espace à la bibliothèque pour le stockage de leurs livres.

- Faciliter l'accès à la culture pour tous
- Favoriser la culture comme vecteur de cohésion sociale

Le contexte sanitaire a maintes fois reporté la possibilité de pouvoir tous se rassembler.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année. J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux si la conjoncture le permet en janvier.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Jacques GEIGUER

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus des divers conseils municipaux sont affichés sur le tableau devant la Mairie et sont consultables sur le site lasouche.fr.

DEFIBRILATEUR

En cas d'urgence vitale, un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la Mairie.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE : 04 75 37 90 11 site www.lasouche.fr

contact@lasouche.fr



A compter du 3 janvier 2022.

Ouverture au public

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi FERME, uniquement sur rendez-vous pour la mairie

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

SERVICES D'URGENCE :

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thueyts : 04 75 93 28 54

SMUR : 15

MEDECINS JAUJAC :

Docteur Jean Luc DELENNE : 04 75 93 21 90

Docteur Natacha NITTING : 04 28 40 01 50

Docteur Bérangère GARRY : 04 28 40 01 50

PHARMACIE DES ORGUES 04 75 93 20 70

OFFICE DE TOURISME DE JAUJAC 04 75 93 51 64

DECHETERIES : Vous souhaitez acheter un composteur individuel en bois douglas fabriqué en Ardèche par le CAT de Lalevade d'une capacité de 350 litres vendu avec son bio-seau de 10 litres pour un prix de 35 € (paiement uniquement par chèque). Rendez-vous sur les sites internet : www.cdc-asv.fr ou www.sidomsa.net

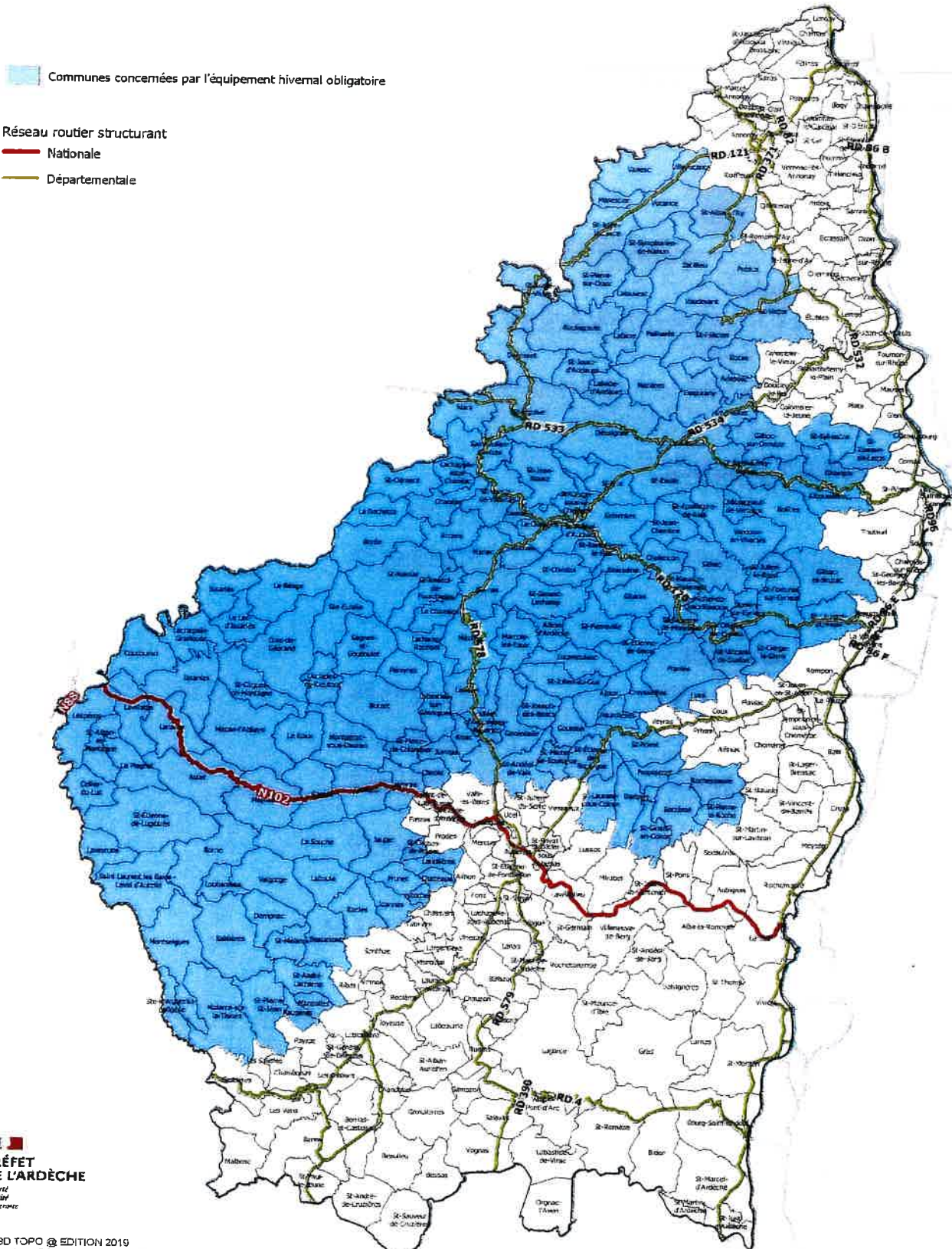
Au vue des incivilités, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter des objets encombrants près des emplacements de collecte des déchets ménagers, il est obligatoire de les porter à la déchèterie la plus proche.

Notre commune est concernée par la loi montagne.

Du 01/11 au 31/03

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Périmètre concerné par l'obligation d'équipements spéciaux en période hivernale




**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Si vous voyez ces panneaux sur une route que vous empruntez, attention il faut vous munir de vos équipements (pneus neige, chaînes, chaussettes ou pneus 4 saisons)

SECRETARIAT DE MAIRIE

Depuis le 6 septembre 2021, Céline THEUNIS a rejoint le secrétariat de Mairie.
Les tâches des secrétaires sont diverses et variées. La liste n'est pas exhaustive !!

Céline est en charge de la comptabilité, du budget, des ressources humaines, des dossiers de subventions, de la facturation, de la préparation et du suivi des conseils municipaux....

Sandrine continue de s'occuper de l'état civil, de l'urbanisme, des élections, de la régie locations et suivi des gîtes, des loyers, comptabilité eau et SPANC, du site communal avec Philippe DEBROIS (www.lasouche.fr) Ainsi que de l'agence postale.
Merci à toutes les deux pour leur travail et leur dévouement.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

S'adresser en Mairie

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis 2020, toutes les personnes qui doivent être raccordées à la station d'épuration payent les taxes et l'assainissement pour l'abonnement et la consommation,

Explication de votre facture :

La facturation de l'eau se fait en deux temps

En mai, l'abonnement

Abonnement eau potable : 120 €

Abonnement assainissement : 100 €

En octobre, la consommation

Consommation eau potable : 1,092€/m³

Redevance prélèvement : 0,07€/m³

Redevance pollution : 0,28€/m³

Consommation assainissement : 0,90 €/m³

Redevance modernisation : 0,15 €/m³ et en 2022, 0,16 €/m³

Dans les années à venir et pour équilibrer le budget de l'eau, la Municipalité devra revoir à la hausse le tarif de l'eau potable. Pour information, la moyenne du tarif de l'eau des communes de la CDC, en régie communale est de 1,55 €/m³.

Station d'épuration

PETIT RAPPEL

Pour un bon fonctionnement de la station et afin d'en faciliter l'entretien par les agents communaux, certaines règles doivent être respectées.
Il est interdit de déverser dans le réseau de collecte :

- . les lingettes de nettoyage, les rouleaux de papier toilettes en carton,
- . les pesticides, désherbants, produits phytosanitaires...
- . les produits pétroliers, white spirit, huile de vidange.
- . l'eau de javel
- . les protections féminines (serviettes, tampons)
- . les préservatifs, les cotons-tiges
- . les graisses et huiles de fritures,
- . les médicaments

RECENSEMENT DE LA POPULATION



RECENSEMENT
de la population 2021

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



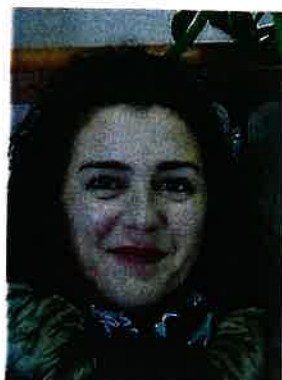
A partir du 20 janvier 2022, le recensement de la population va commencer à la Souche.

Madeleine LUIS-MACHADO sera votre agent recenseur. Elle pourra vous aider à remplir le questionnaire si besoin mais il reste préférable de privilégier le recensement par internet.

Nous comptons sur vous pour lui réserver un accueil chaleureux !

Il faudra bien penser à rendre votre questionnaire avant le 21 février 2022.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Commune - www.lasouche.fr



LA BOULE SOUCHOISE : Tél. : 06 20 08 70 95

Président : Jean DUFFOUR, **Trésorier** : René PIRIS, **Secrétaire** : Sylviane LETOHIC

La Boule Souchoise a été créée le 10 novembre 2019.

Nous avons organisé des concours de pétanque dont un cet été qui fût un grand succès.

En novembre ce fût une castagnade où étaient conviés les Souchois et nos licenciés, nous avons passé un bon moment entre châtaignes et vin chaud. En 2022 nous avons un championnat des clubs. Nous avons cette année fini 1er de notre poule qui nous a permis de monter en catégorie supérieure.

Notre association vous souhaite le Meilleur, Prenez soin de vous !



NOS COMMERCES

Soyons tous présents pour soutenir nos commerces



VIVAL : 04 75 88 51 89

Ouvert de 8h00 à 12h30 mardi, mercredi, jeudi et dimanche

Le vendredi et le samedi 8h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h00.

Le magasin sera fermé le 25 et 26 décembre 2021 et le 1^{er} et 2 janvier 2022.

BAR RESTAURANT Le Camélia : 04 75 38 71 24

Le midi, le restaurant propose un menu et le soir, une carte.

Disponible également un service plat à emporter sur réservation

Horaire d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h00 – 14h00

Vendredi, Samedi : 8h00 – 14h00 et à partir de 18h00

Mardi : FERMETURE

TRAVAUX AU VILLAGE

- Réaménagement d'une salle de conseil à la Mairie
- Aménagement pour stockage des archives
- Reprise de l'étanchéité des toits des gîtes des Lioures

NOUVELLES DU VILLAGE

Un repas sera offert par la municipalité aux personnes de 75 ans et plus, le mardi 21 décembre 2021 à partir de 12 h 00 au restaurant le Camélia à la Souche.

Pour les personnes qui ne souhaitent pas venir au repas, un bon d'achat leurs sera offert dans l'un des commerces de La Souche (Vival, Restaurant le Camélia, Déco-Rêve, La poterie, La confiserie ou chez Monsieur David Gonthier).



DON A LA COMMUNE

Monsieur Gaston BERTRAND décédé le 4 septembre 2020 a fait don à la Commune pour l'école, des albums de timbres de collection. Malheureusement lors de la remise de ces albums par le notaire, ces derniers étaient vides.

NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS



RANDO LA SOUCHE:

L'association Rando La Souche a organisé son traditionnel vide-grenier du mois de juillet qui a très bien marché.

De très belles randonnées ont été proposées aux adhérents du club en 2020 et 2021 malgré les restrictions gouvernementales mises en place.

De nouveaux randonneurs sont venus à l'assemblée générale de 2020 qui a eu lieu dans la cour de l'école au mois de juin 2021, suivie du pot de l'amitié et à l'assemblée générale du 15 novembre 2021. Nous avons terminé notre soirée au restaurant Le Camélia à la Souche où nous nous sommes régalés.

L'association souhaite que les nouveaux adhérents découvrent les chemins de la Commune.

C'est avec grand plaisir que nous marchons avec eux.

Cette année sauf restrictions cause covid 19 l'association organise un séjour du 11 au 15 mai 2022. Nous irons découvrir les Alpes de Hautes Provence à Nozielles, accompagné d'un guide.

L'association Rando La Souche vous donne rendez-vous les lundis matins ou après-midi et à la journée en fonction de la saison,

Si vous souhaitez rejoindre l'association rando La Souche, même si vous ne marchez pas à chaque sortie car vous avez la possibilité de prendre une carte à la journée ou pour plusieurs jours.

Contact Hervé Ducret : 04 75 37 93 26

L'association vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année,

et surtout une très bonne année 2022 en espérant vous voir encore plus nombreux sur nos sentiers !

BIBLIOTHEQUE de La Souche

2 Place Jean Moulin

07380 LA Souche

Mail: bibliotheque@lasouche.fr

Lien pour le site : https://pmb.inforoutes.fr/opac_css/?database=pmbblasouche

Depuis septembre 2021, les enfants de l'école de La Souche ont repris le chemin de la bibliothèque.



Par groupe de 10 enfants environ, accompagnés de Caroline et Cyril, les professeurs d'école et de Laurence, l'ATSEM, ils viennent tous les lundis matins.

De nombreux ouvrages leurs sont proposés, et quel que soit leur âge, trouvent facilement des livres qui leur plaisent.

Les mercredis et samedis de 10h00 à 11h30, la bibliothèque est ouverte au public, dans le respect des gestes barrières (masque, gel hydroalcoolique, passe sanitaire).

Avec environ 130 inscrits (1/3 de la population de la Commune), la bibliothèque connaît un réel succès. Les réservations en ligne via le site s'intensifient.

Malheureusement en raison de la crise sanitaire aucune manifestation n'a pu être organisée Durant l'année 2021.

La bibliothèque est un espace culturel amical. Ambiance conviviale, avec la bonne humeur de l'équipe de la bibliothèque et aussi celle de nos lecteurs.





**Damien et David, les employés communaux ont rénové le Monument aux Morts,
Place du Champ Clos**

DIVERS

Exposition sur les oiseaux



L'exposition présentée par Monsieur Bernard GODIN sur les oiseaux, aussi bien ceux qui nichent ou qui passent une ou deux saisons dans notre région a eu un très grand succès aussi bien auprès des enfants de l'école que de la population de la Souche.

Merci à lui pour son travail.

La permanence des soins ambulatoires (PDSA) sur le territoire Ardèche des Sources et Volcans (CDC ASV)

Il existe depuis toujours sur notre communauté de commune Ardèche des Sources et Volcans une PDSA.

La permanence des soins ambulatoires (PDSA) a pour objectif de répondre aux besoins de soins non programmés aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux.

Elle est assurée sur notre territoire par neuf médecins (Jaujac, Meyras et Montpezat sous Bauzon).

En cas d'urgence, quelle qu'elle soit (vitale ou non) en semaine à partir de 20h ou le week-end à partir du samedi midi : Il faut appeler le 15.

En fonction des symptômes présentés au régulateur, trois situations sont possibles selon la gravité :

- Délivrance d'un conseil oral
- Mise en relation avec le médecin de garde du secteur (énoncés ci-dessus) en vue d'une consultation
- Orientation directement vers les urgences (en envoyant les pompiers ou une ambulance si la situation l'exige)

De plus, 7 des 9 médecins sont médecins correspondant SAMU, c'est à dire formés et équipés pour intervenir sur les urgences graves (nécessitant un SMUR).

Concernant le samedi matin, une rotation des médecins existe pour l'accueil des urgences sur le Pôle de santé des Hautes Vallées d'Ardèche (Meyras et Jaujac), le médecin de Montpezat consulte.

Pour gagner du temps, il est par conséquent inutile de se rendre directement au service d'accueil des urgences d'Aubenas ou à la maison médicale de garde. Le service est assuré dans la mesure du possible en local.

Dr François BOUGEARD pour le Pôle de Santé des Hautes Vallées d'Ardèche.



